

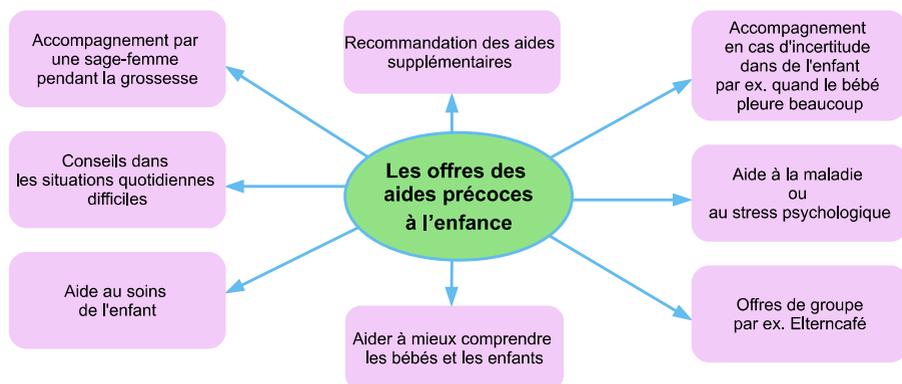
Quelles sont les aides précoces à l'enfance „Frühe Hilfen“?

Les aides précoces à l'enfance sont des offres pour les femmes enceintes et les parents d'enfants âgés de 0 à 3 ans.

Des professionnels du service de la santé et d'aide à la jeunesse travaillent ensemble pour aider les parents à prendre soin de leurs enfants afin de bien se développer.

Les enfants doivent grandir dans de bonnes conditions.

Les offres sont gratuites, non bureaucratiques et confidentielles.



Demande de Service „Frühe Hilfe“:

La médiation de l'aide précoces à l'enfance se fait par Gesundheitsreferat (l'intermédiaire du département de la santé).

Lundi au Jeudi 9.00 – 12.00 h et 14.00 – 15.00 h

Vendredi 9.00 - 12.00 h

Téléphone: 089 233-47322

E-Mail: gvo14.gsr@muenchen.de